



Roland HUBERT
Co-secrétaire générale du SNES-FSU

Serge CHABROL
Secrétaire général du SNEP- FSU

Jérôme DAMMEREY
Co-secrétaire général du SNUEP- FSU

A

Monsieur Vincent PEILLON
Ministre de l'Éducation Nationale
110, rue de Grenelle
75 007 PARIS

Paris, le 30 janvier 2014

Monsieur le Ministre,

Le Conseil Supérieur des Programmes est investi d'une mission fondamentale pour que la refondation de l'École s'inscrive réellement au service de la réussite de tous les élèves et de l'élévation des niveaux de qualification.

Aujourd'hui, nous tenons à vous faire part de nos vives inquiétudes quant à la méthode et au calendrier fixés qui ne placent pas le CSP dans les meilleures conditions d'élaboration de propositions en réponse aux demandes formulées dans sa lettre de mission.

Penser le socle dans l'esprit que vous avez rappelé au CSE de décembre, travailler sur les contenus et revenir sur la hiérarchie entre les disciplines, établir une cohérence entre les différents niveaux d'enseignement, sortir de la juxtaposition des programmes existants et de la double prescription socle/programmes, en réviser certains, en élaborer d'autres, prévoir leur mise en œuvre notamment en termes d'accompagnement et de formation... sont les missions confiées au Conseil supérieur des programmes.

Pour ce faire, le CSP doit, dans un premier temps, définir le cadre général et les objectifs à atteindre: écriture de la charte, redéfinition du socle qui doit fixer les grandes orientations problématiques relatives aux programmes.

La qualité de cette première phase et des dynamiques qu'elle aura su construire est un enjeu important pour la poursuite des travaux. Il est donc indispensable de lui consacrer le temps nécessaire.

Le CSP devra ensuite élaborer de nouveaux programmes. Au-delà des différentes expertises qui devront s'exprimer au sein des groupes spécialisés qui seront formés, la consultation des enseignants, dont les modalités seront définies par la charte, sera également indispensable, comme seront indispensables des formations permettant l'appropriation des programmes par l'ensemble de ceux qui sont chargés de les mettre en œuvre.

Parce que nous portons un projet d'amélioration du système éducatif, nous souhaitons la réussite de ce travail essentiel à l'élaboration de nouveaux contenus. Pour cela la réécriture des programmes doit pouvoir se faire dans les meilleures conditions, pour aboutir à des propositions de qualité et les plus consensuelles possibles. Dans cette perspective, il nous semble indispensable de desserrer le calendrier prévu pour l'ensemble des missions données au CSP.

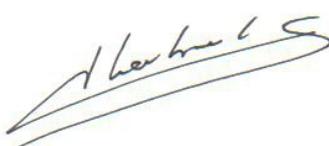
Nous vous demandons donc, Monsieur le Ministre, comme nous l'avons fait lors du CSE du 16 janvier avec d'autres organisations, de revoir le calendrier initialement proposé.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de nos salutations respectueuses.

Roland HUBERT
SNES - FSU



Serge CHABROL
SNEP - FSU



Jérôme DAMMEREY
SNUEP - FSU

